

Guillaume FLAMERIE de LACHAPELLE\*

## LES *SENTENTIAE* DANS LE THÉÂTRE DE SÉNÈQUE

À propos de : P. PARÉ-REY, Flores et acumina. *Les sententiae dans les tragédies de Sénèque*. - Lyon : Université Lyon 3, 2012. - 432 p. : bibliogr., index. - (Centres d'Études et Recherches sur l'Occident Romain - CEROR, ISSN : 0298 S 500 ; 41). - ISBN : 978.2.904974.43.4.

Dès sa soutenance en 2005, la thèse de Pascale Paré-Rey s'annonçait comme une somme indispensable à la connaissance des *sententiae* dans le théâtre de Sénèque. Sept ans plus tard, voilà ce travail enfin édité dans la collection du C.É.R.O.R., au sein de laquelle l'auteur vient d'ailleurs de co-diriger un recueil sur un thème proche<sup>1</sup>. Le présent ouvrage comble un vide important et occupera une place de choix dans la bibliographie désormais foisonnante, voire débordante, consacrée aux tragédies de Sénèque.

L'étude comprend dix chapitres, regroupés dans trois parties : l'auteur. s'attache dans un premier temps à élaborer un *corpus* des *sententiae* de Sénèque (en quelque sorte l'*inuentio*), avant d'étudier leur répartition entre les personnages et les moments de la pièce (*dispositio*) ; la fonction de ces sentences dans la représentation est l'objet de la dernière partie (*actio*).

1. P. Paré-Rey commence par élaborer des critères permettant d'établir un *corpus* cohérent : l'examen des définitions antiques (essentiellement chez Aristote, dans la *Rhétorique à Hérennius* et chez Quintilien<sup>2</sup>) est un peu décourageant dans la mesure où elles varient et sont parfois contredites par les exemples que donnent ces théoriciens eux-mêmes. Elle complète donc les indications des Anciens par des éléments formels précis (p. 31-32). Le

---

\* Institut Ausonius, Université Bordeaux 3, Guillaume.Flamerie-De-Lachapelle@u-bordeaux3.fr

1. Chr. MAUDUIT et P. PARÉ-REY (dir.), *Les maximes théâtrales en Grèce et à Rome : transferts, réécritures, emplois*, Lyon 2011 ; voir notre compte rendu dans la *REA* 114, 2012, p. 219-223.

2. Avec une fort bonne remarque sur la traduction de Quint., *Inst. or.*, VIII, 5, 4 (p. 26-27).

point important à retenir est qu'il existe deux types de sentences : les sentences gnomiques (qui énoncent une vérité générale) et les sentences « pointes » (qui créent un effet de surprise), lesquelles ne seront prises en compte dans l'étude que dans la mesure où elles expriment une idée généralisable hors du contexte d'énonciation.

Concernant ce point précis, des exemples auraient permis de mieux comprendre les différences entre les sentences « gnomiques » et les sentences « pointes » qui seront incorporées, et surtout de montrer en quoi ces dernières peuvent entrer ici en ligne de compte (la formulation de la p. 33 est ambiguë) : car parmi toutes les illustrations que donne Quint., *Inst. or.*, VIII, 5, 15-25, aucune ou presque ne paraît réellement concerner le projet de P. Paré-Rey.

2. L'auteur présente ensuite un *corpus* des *sententiae* des tragédies de Sénèque, en les assortissant de parallèles littéraires antérieurs et postérieurs (traduits quand ils sont en grec, mais non quand ils sont en latin). La sûreté de la méthode élaborée par P. Paré-Rey rend l'ensemble incontestable... ou presque.

Une petite réserve survient en effet : discutable est l'inclusion de simples cris de désarroi (*Tro.*, 1056 ; *Æd.*, 75 ; *Ag.*, 512a), qui ne devraient être admis, à notre sens, que dans la mesure où ils contiennent, de façon au moins sous-jacente, une définition d'un terme par un autre (*e.g.* *Phaed.*, 1188-1190 ; à la rigueur 1271), une dimension métaphorique ou alors une opposition binaire, structure caractéristique de la *sententia*. Ces critères nous semblent pertinents dans la mesure où ce sont aussi ceux qu'on retrouve dans les *sententiae* exclamatives de Publilius Syrus (définition sous-jacente : H7 ; H9 ; O5 ; O8 ; Q4 ; Q17 ; Q18 ; Q43 ; Q60 ; Q62 ; aussi Men., *Mon.*, 869-870 Jäkel<sup>3</sup> ; dimension métaphorique : H1 ; N43 ; opposition binaire : H11 ; O3 ; Q4).

Ce *corpus* est appelé à rendre bien des services et auprès d'un lecteur pressé, il sera l'élément du livre le plus consulté. Essayons donc de le compléter, modestement, par quelques remarques et adjonctions<sup>4</sup> :

*Hercule furieux*, **178b-180** : cf. Sen., *Marc.*, 21, 1 ; **340b-341a** : aussi Publ. Syr. V14 ; **343-344a** : Pothin tient le même discours dans Luc., *BCiu.*, VIII, 491-492 ; **409-410a** : Cic., *Marc.*, 31.

*Troyennes*, **250** : même thème dans [Sen.], *Oct.*, 446 ; **258-259a** : aussi Publ. Syr. M31 (même si l'idée de brièveté y est seulement implicite) ; **291** : voir aussi peut-être Publ. Syr. I9 ; **515** : idée comparable (avec un point de vue inversé) dans Caes., *Gall.*, VII, 84, 5 ; **1018-1019a** : comparer Ésope, *Fab.*, 132 (Chambry), avec variation ; **1024-1025** : cf. Publ. Syr. I27.

*Phéniciennes*, **629** : Caes., *Ciu.*, III, 68, 1.

*Médée*, **151b-153a** : le rapport avec Publ. Syr. F11 et M62 paraît douteux (ou bien alors ajouter Sen., *Ep.*, 107, 9) ; **155** : aussi Publ. Syr. D23 ; **162** : *contra* Men., *Mon.*, 30 ; **163** : la traduction ne rend pas

3. Désormais, toutes les *Sentences monostiques* prêtées à Ménandre seront citées suivant l'édition de S. JÄKEL, Leipzig 1964 (*Bibliotheca Teubneriana*).

4. Suivant le projet défini par l'auteur, nous n'avons pas rassemblé tous les *loci communes*, mais seulement ceux qui se présentent sous une forme gnomique.

clairement le subjonctif *desperet*. Nous proposons : « Celui qui ne peut rien espérer, qu'il ne désespère de rien » ; **175b** : voir aussi Publ. Syr. H17 ; **194** (*Si iudicas, cognosce, si regnas, iube*) : la traduction de *si* par « en tant que » efface l'alternative qu'impose Médée à Créon : ou bien tu agis en juge, et alors tu dois instruire l'affaire posément ; ou bien tu agis en roi, et alors il te suffit de procéder par ordres ; **494a** : cf. Men., *Mon.*, 812.

*Phèdre*, **127b-128** : la *sententia* s'applique à un nombre de personnages si réduit (les ancêtres de Phèdre) qu'elle semble dépourvue du caractère universalisable de la maxime ; **134-135** (*qui blandiendo dulce nutriuit malum, sero recusat ferre quod subiit iugum*) : ici, *nutriuit* ne doit pas se traduire, selon nous, par un présent, comme s'il s'agissait d'un parfait d'expérience ; il faut au contraire lui garder sa valeur d'antériorité par rapport à *recusat* : « Qui, en le caressant, a nourri son doux mal refuse trop tard de supporter le joug [...] », pour restituer la conception stoïcienne de la passion. En effet, qui n'a pas repoussé dès le début la passion ne peut plus lutter contre elle : la faiblesse initiale et passée à laquelle on s'est abandonné (parfait *nutriuit*) a des conséquences inéluctables dans le présent (*sero recusat*) – voir aussi éventuellement Publ. Syr. Q8 ; **184a** : bien qu'une *sententia* puisse être interrogative, il nous paraît difficile de classer ce membre de phrase parmi les sentences ; **249** (*pars sanitatis uelle sanari fuit*) : on peut penser au proverbe *initium dimidium totius* ; **607** : voir Publ. Syr. P8 (bien que le sens soit discuté : cf. A. E. HOUSMAN, *CR* 49, 1935, p. 78) ; **619** : même idée dans Men., *Mon.*, 157 ; on aurait pu voir cité *Phaed.*, **775-776** : *Tempus te tacitum subruet, horaque / semper praeterita deterior subit* (« Le temps te rongera subrepticement, une heure est-elle passée, que toujours une plus mauvaise heure la suit »), puisque la fin de la sentence a une valeur très générale (voir aussi Publ. Syr. C20) ; **1123** : cf. Men., *Mon.*, 96, 672 et 745 ; **1189** : traduire le superlatif *maximum* par « des plus dignes », au lieu de « la plus digne » (ou tout simplement « la plus grande »), affaiblit sans raison le violent désespoir de l'héroïne.

*Œdipe*, **703b-704** : aussi Luc., *BCiu.*, VIII, 494-495 ; **827** : *eruentis* doit se traduire par un présent ; « de qui la fouille » ; **980** : aussi Luc., *BCiu.*, VIII, 486 (*fatis accede*).

*Agamemnon*, **60-61** : *Phaed.*, *Fab.*, II, 7, 14 ; **101b-102a** : la remarque du chœur *Modicis rebus/ longius aeuum est*, est traduite par « Pour de modestes affaires, trop longue est la vie » ; selon nous, *longius* devrait plus simplement, se rendre par « plus long », et *rebus* par « conditions » (à l'ablatif), comme on le lit chez la plupart des prédécesseurs de l'A., ce qui correspondrait bien à l'exaltation de la médiocrité par le chœur (les gens humbles vivent plus longtemps que les Grands, exposés aux avanies du sort).

*Thyeste*, **214-215a** : cf. Luc., *BCiu.*, VIII, 489-490 ; **312-313** : peut-être un jeu à partir de Men., *Mon.*, 4 (*Ἀὐτὰ σε διδάσκει τοῦ βίου τὰ πράγματα*) ; **470** : *immane* a le sens de « immense » plutôt que de « prodigieux »<sup>5</sup> ; **487** : aussi Ésope, *Fab.*, 327 ; **613-614** : la traduction de *ueniens* et celle de *fugiens* sont inexactes : ces participes portent sur *dies*, et non sur *Quem* et *hunc* : « Celui que le jour qui se lève a vu orgueilleux, le jour qui se retire le voit à terre »<sup>6</sup> (et rapprocher alors de Publ. Syr. D15 ; Varron, *apud* Gell., *NA*, XIII, 11, 1 ; *Dist. Cat.*, I, 18) ; **615-616** : idée reprise dans *Dist. Cat.*, IV, 26 ; **735-736** : cf. Ésope, *Fab.*, 36 (Chambry) ; **938-939** : cf. Publ. Syr. N61.

5. *ThLL*, s.v. « *immanis* », col. 441, l. 22-23 ; c'est aussi le sens adopté par Fr. J. Miller (Loeb Classical Library<sup>1</sup>), L. Herrmann (C.U.F.<sup>1</sup>), Fr.-R. Chaumartin (C.U.F.<sup>2</sup>) et J. G. Fitch (Loeb Classical Library<sup>2</sup>). De fait, c'est la voix de la mesure et de la raison qui s'exprime, ce que ne rend guère le terme « prodigieux » : il nous semble que cette nuance va dans le sens de la juste analyse de ce vers aux p. 105-106.

6. Au demeurant, la syntaxe correcte est donnée à la p. 321.

3. P. Paré-Rey aborde ensuite le travail de réécriture qu'opère Sénèque à partir d'un ou plusieurs lieux communs proverbiaux ou sentencieux (elle est elle-même consciente de la difficulté de distinguer les deux). L'analyse allie bien sensibilité et rigueur, deux qualités qui, loin de s'exclure, se combinent harmonieusement tout au long de l'ouvrage. Il apparaît que Sénèque fond en un même creuset des sources diverses (théâtrales et philosophiques notamment) et renverse parfois la *doxa* établie. L'auteur applique plus précisément sa méthode à deux thèmes essentiels : la beauté et le pouvoir (p. 101-112).

La réflexion sur la source d'une *sententia* peut ainsi contribuer au choix d'une leçon (p. 88, à propos de *Tro.*, 68). Il convient en tout cas d'être prudent : qui sait si, au lieu de fondre et d'adapter diverses sentences, Sénèque ne reprend pas simplement une maxime qui n'est pas parvenue jusqu'à nous, mais qui était bien connue de lui ? De la même façon, si nous disposions des œuvres complètes des tragiques républicains, peut-être décèlerions-nous des réminiscences plus nombreuses (l'auteur s'en montre consciente p. 97).

L'auteur examine enfin le rapport entre les *sententiae* de Sénèque et le recueil de maximes attribuées à Publilius Syrus<sup>7</sup>.

L'analyse est prudente et judicieuse ; l'étude littéraire et stylistique, fort bien menée. En ce qui concerne la raison pour laquelle le recueil de Publilius est composé de sentences monostiques, on peut penser, plutôt qu'au « hasard de la conservation des textes » (p. 120), à l'influence du modèle ménandréen<sup>8</sup>.

4. La deuxième section s'ouvre sur des statistiques, ordonnées dans des tableaux qui confirment d'abord des impressions éprouvées spontanément par tout lecteur : les messagers, par exemple, qui se situent surtout dans le domaine du récit, prononcent peu de sentences. En revanche, en ce qui concerne d'autres groupes de personnages, comme les nourrices, la situation varie d'une pièce à l'autre. Les rôles les plus sentencieux ne sont pas toujours ceux des protagonistes, mais parfois la nourrice (*Phèdre*) ou le courtisan (*Thyeste*).

Les *sententiae* et leur usage caractériseraient spécialement un personnage et son évolution dans la pièce.

L'analyse vaut moins, nous semble-t-il, par son résultat, qui était au fond souvent attendu (notamment pour *Andromaque*), que par le soin apporté à scruter, dans le détail, la façon dont les maximes traduisent la transformation d'un personnage : voir en particulier les cas de *Thyeste* et d'*Atrée*.

7. Il convient d'ajouter à présent à la bibliographie de l'auteur un article de N. DIOURON, « Sénèque et Publilius Syrus » dans B. BORTOLUSSI, M. KELLER, S. MINON, L. SZADJER dir., *Traduire, transposer, transmettre dans l'Antiquité gréco-romaine*, Paris 2009, p. 167-178.

8. Cf. en ce sens K. KALBFLEISCH, « ΜΕΝΑΝΔΡΟΥ ΓΝΩΜΑΙ », *Hermes* 63, 1928, p. 102 ; aussi S. JÄKEL [n. 2] p. XVIII, même s'il est difficile de prouver positivement cette intuition (voir la profonde analyse de C. M. LUCARINI, « Publilio Siro e la tradizione gnomologica » dans M. S. FUNGHI ed., *Aspetti di letteratura gnomica nel mondo antico*, t. I, Florence 2003, p. 225-239).

5. Le cinquième chapitre, qui se penche sur la répartition des *sententiae* au sein d'une pièce, illustre très bien la subtilité et l'élégance de l'auteur : entre mille remarques stimulantes, nous avons apprécié l'idée d'une parole sentencieuse qu'on se passerait comme un relais (p. 161-162) dans les *diuerbia*. Une nouvelle fois, P. Paré-Rey excelle dans les analyses littéraires et stylistiques portant sur une sentence précise (p. 167).

Un complément concernant les p. 163-164 (et aussi 380, 382), à propos de *fatum et fortuna* : si on analyse ces notions, comme le fait l'auteur, dans une perspective stoïcienne, on pourrait noter que les deux mots sont interchangeable pour un adepte du Portique (Sen., *Ben.*, IV, 8, 3).

6. Dans le chap. 6, P. Paré-Rey rappelle que les *sententiae* se concentrent dans les actes contenant un débat violent ou un discours délibératif (généralement actes II et III), c'est-à-dire à un moment où un protagoniste entend prendre la décision fatale. Puis elle montre de façon convaincante que les *sententiae* reprennent toujours un des éléments clefs de la pièce dans son ensemble : la microstructure est un bon reflet de la macrostructure. Comme elle l'écrit, les *sententiae* « tissent des liens sémantiques avec la situation dramatique » (p. 196).

7. La question abordée dans le chapitre 7 est des plus importantes : « Les *sententiae* tragiques sont-elles philosophiques ? ». L'auteur conclut raisonnablement, à la suite de plusieurs études récentes, que les *sententiae* des tragédies de Sénèque peuvent coïncider avec l'enseignement du Portique, mais que le contexte leur donne souvent un tour bien peu moral (e.g. l'interprétation du *sequi naturam* dans *Phèdre*).

En ce qui concerne précisément l'articulation entre les *sententiae* et la pensée philosophique de Sénèque, sans doute pourrait-on aussi verser au dossier un passage du *De clementia* (II, 2, 2-3), où le Cordouan regrette le succès de *uoces magna sed destabiles*, comme le fameux *oderint dum metuant* extrait de l'*Atrée* d'Accius. Il regrette que les grands talents littéraires (*ingenia*)<sup>9</sup> aient rivalisé d'adresse pour ciseler des formules belles et immorales (II, 2, 3). Il félicite à cet égard Néron d'avoir su émettre une pensée tout aussi brève et frappante, mais qui, elle, est emplie d'humanité : *Vellem litteras nescirem !*, « Je voudrais ne pas savoir écrire ! », au sujet d'une condamnation de deux brigands qu'il se refuse à signer<sup>10</sup>. Le philosophe se réjouit que cette *uox* puisse rivaliser avec le vers chéri des tyrans, et entend la répéter partout autour de lui. Or on ne peut dire que Néron, en s'exclamant qu'il aimerait ne pas savoir écrire, soit tout à fait stoïcien. Il souhaiterait en effet ne pas avoir à faire son devoir (éliminer le

---

9. À la vérité, le texte et l'interprétation de ce passage, et notamment du mot *ingenia* (talents tragiques ?), sont délicats : nous suivons sur ce point les traductions de Fr.-R. CHAUMARTIN (C.U.F., 2005) et de E. MALASPINA (U.T.E.T., 2009).

10. Cette formule a été récemment l'objet d'une belle analyse de la part de F. GALTIER, « *Vellem litteras nescirem*. Un exemple pour l'Histoire dans le *De Clementia* de Sénèque » dans P.-L. MALOSSE, M.-P. NOËL et B. SCHOULER edd., *Clio sous le regard d'Hermès*, Alessandria 2010, p. 193-200.

brigand), et semble presque en proie à une forme de *misericordia*<sup>11</sup>, passion condamnée par le stoïcisme – et par Sénèque lui-même de façon très vive dans le livre II du *De clementia* (II, 5-6). Qu'est-ce à dire ? Voici notre interprétation : en matière de politique publique, les *sententiae* écrites par les poètes tragiques ont, quand elles poussent au mal, une puissance extrême. Par conséquent, pour annihiler leur funeste influence, toutes les formules brillantes qui tendent vers le bien sont bonnes, même si elles s'écartent occasionnellement de la droite route que doit suivre le *sapiens*. Il ne serait donc peut-être pas inintéressant de réexaminer les *sententiae* philosophiques à la lueur de ce passage du *De clementia* (si notre analyse est correcte) : en matière de morale publique, on ne doit pas juger de la conformité d'une *sententia* tragique au stoïcisme selon une grille de lecture trop stricte, et se rappeler qu'il s'agit de lutter contre des paroles maléfiques pourvues d'un fort pouvoir de persuasion. – C'est sans doute tirer beaucoup du chapitre du *De clementia* que nous évoquons, mais notre brève analyse vise surtout à rappeler à la fois la richesse de la pensée de Sénèque et la possibilité que les *sententiae* bénéficient d'un statut un peu à part si l'on veut les juger d'un point de vue philosophique.

8. On a souvent reproché à Sénèque d'être un amateur de pompeuses et froides sentences<sup>12</sup>. P. Paré-Rey montre à l'inverse la dimension pathétique des maximes, qui révèlent l'état affectif d'un personnage, permettent d'analyser celui d'un autre personnage et agissent même parfois sur les affects (rarement pour les modérer – les tentatives échouent ; la réussite est plus grande quand il s'agit d'exacerber une passion). Les exemples choisis à l'appui de la démonstration sont plutôt judicieux ; on appréciera notamment l'idée que la généralisation traduit un accablement pessimiste.

9. Ces considérations amènent logiquement l'auteur à étudier la puissance argumentative des *sententiae*, qui visent notamment à susciter la pitié ou la peur chez autrui. Avec précision, elle montre comment des *sententiae* en apparence limpides reposent en réalité sur toute une série d'éléments implicites (à propos d'Ulysse : p. 278-281).

---

11. Voir en ce sens J. DINGEL, « *Misericordia Neronis*. Zur Einheit von Senecas *De Clementia* », *RhM* 132, 1989, p. 171 : « Das Gefühl, das Nero hier zeigt [...] kann wohl nach Senecas Meinung kaum etwas anderes gewesen sein als 'Mitleid', *misericordia*, im ungünstigen Sinn des Wortes ».

12. L'autorité de LA HARPE ou de Désiré NISARD a été ainsi décisive pendant des décennies en France, et reflète bien des idées qui ont longtemps perduré (et perdurent peut-être encore). Le premier loua certes des sentences « remarquables par un grand sens et par une tournure énergique et serrée », mais qui s'intègrent mal dans « la sécheresse, l'enflure, la monotonie, l'amas des descriptions gigantesques, le cliquetis des antithèses recherchées » caractérisant l'ensemble (*Lycée*, I<sup>re</sup> partie, livre 1, chap. 5, appendice). Pour le second, ces sentences sont « tantôt vraies, tantôt fausses, mais toujours froides, et trop absolues pour la situation de celui qui les invoque. [...] Vous rencontrerez souvent des dialogues entiers qui ne se composent que de sentences ; les deux interlocuteurs lancent tour à tour un vers d'oracle, l'un pour, l'autre contre, comme deux philosophes de secte opposée qui se disputeraient par axiomes » (*Les Poètes latins de la décadence*, Paris 1849<sup>2</sup>, t. I, p. 137-138).

10. Le dernier chapitre est consacré à « l'esthétique de la *sententia* » ; il examine les sonorités, les variations sémantiques, ainsi que les figures binaires qui caractérisent si fréquemment les *sententiae*.

Deux remarques : p. 319 : le vers étudié (*Ag.*, 264 : *Lex alia solio est, alia priuato in toro*) ne relève pas de l'antanaclase. Cette figure joue sur la polysémie d'un terme, suivant l'exemple pascalien canonique « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas », ce qui n'est pas le cas ici, ou alors il faudrait parler d'antanaclase à chaque emploi d'un balancement *alius ... alius* ; p. 326 : peut-être aurait-il fallu étayer la valeur du « blanc » (à l'écrit) par un témoignage ancien (en existe-t-il ?).

L'ouvrage se clôt sur un classement thématique des *sententiae* et sur divers *indices*, qui sont assez commodes, mais l'on regrette que chaque sentence soit rangée sous une seule rubrique, alors que plusieurs thèmes sont souvent abordés simultanément.

Malgré toutes ses qualités, l'ouvrage supportera peut-être un léger reproche d'ordre général. L'auteur, qui prend soin d'étudier l'intégration des sentences dans l'économie d'ensemble de la pièce ou dans la caractérisation des rôles, aurait pu, nous semble-t-il, étudier de plus près l'insertion des *sententiae* au sein même du discours de tel ou tel personnage : comment sont-elles amenées ? Quel est leur lien avec les paroles qui suivent ou qui précèdent immédiatement ? Si ces questions ne se posent sans doute plus à P. Paré-Rey, qui a acquis une connaissance très étroite de ces tragédies, et qui a certes soin de résumer le contexte et les arguments en substance, présenter le texte même de ces passages et étudier de près ces questions d'insertion auraient eu, nous semble-t-il, un réel intérêt pour le lecteur (*e.g.* p. 231 ; 250 ; 274, etc.). La façon dont les sentences se répondent entre elles est toujours scrutée de près : mais on aurait aimé aussi voir comment une *sententia* fait écho (ou non) aux paroles qui l'entourent immédiatement<sup>13</sup>. Nous n'ignorons certes pas que des questions purement matérielles (limitation en nombre de pages) ont pu jouer.

La bibliographie de P. Paré-Rey est difficilement attaquable sur ce qui concerne Sénèque et sur l'approche théorique de la *sententia*. On s'y référera avec grand profit<sup>14</sup>.

---

13. Emblématique à cet égard est *Tro.*, 587 : le lien entre cette *sententia* prononcée par Ulysse (du moins selon la tradition *E*) et le reste du dialogue avec Antigone est si peu évident que plusieurs éditeurs ont proposé de supprimer ce vers ou de le transposer à un autre moment de l'échange. – Même remarque pour *Phoen.*, 100, et aussi pour des pièces qui ne sont pas de Sénèque : *e.g.* *Octavie*, 869-870 (et les remarques de R. FERRI, *Octavia. A Play attributed to Seneca*, Cambridge 2003, p. 380-381).

14. Quelques travaux sont sans doute parus trop tard pour avoir pu être incorporés. Arrêtons-nous d'abord au domaine de l'édition du texte, avec M. BILLERBECK, M. SOMAZZI, *Repertorium der Konjekturen in den Seneca-Tragödien*, Leyde-Boston 2009, et l'édition de G. GIARDINA, Pise-Rome 2007-2009 (même si, dans ce dernier cas, les corrections sont certainement en nombre excessif). Dans les formulations brèves et ramassées des *sententiae*, syntaxiquement indépendantes du contexte immédiat, les variantes sont significatives : il aurait été intéressant parfois de s'interroger sur l'effet que produirait un autre texte que celui procuré par Fr.-R. Chaumartin

Si la bibliographie est fort bonne sur le fond, la forme appelle quelques remarques :

- Conformément aux normes de la collection, l'auteur a adopté le système bibliographique dit de « Harvard » (renvoi seulement au nom de l'auteur + date dans les notes), mais celui-ci ne se conçoit qu'avec une bibliographie unique. Or P. Paré-Rey a multiplié les rubriques (une dizaine en tout), ce qui rend difficile de retrouver, par exemple, « Paré-Rey (2010) » : il faut parcourir pour cela diverses subdivisions. La seule façon de combiner le système de Harvard et la présentation raisonnée d'une bibliographie serait de procéder comme la revue *Lustrum* ou la *Cambridge Ancient History*, en numérotant tous les titres de la bibliographie.
- La description des ouvrages est incohérente : tantôt est donné seulement le lieu, ou l'éditeur, ou la collection, tantôt deux de ces trois éléments, tantôt les trois, non sans confusion parfois (tous les ouvrages publiés aux Belles Lettres n'appartiennent pas à la C.U.F.). La façon de présenter les articles de périodiques est tout aussi variable (stipulation ou non des fascicules, voire du lieu d'édition). Par ailleurs, il vaut mieux donner la date originale des ouvrages cités, et non celle d'une reproduction anastatique (ainsi A. Otto 1890 et non 1962 ; H. Bornecque 1902 et non 1967).

Concluons : l'excellent ouvrage de P. Paré-Rey vaut par les conclusions générales qu'il apporte, notamment sur la façon dont les sentences sont intégrées à l'économie générale de la pièce, et sur sa fonction dramaturgique. Mais, à nos yeux, il a plus de prix peut-être encore par la finesse littéraire qui est ici déployée en permanence, l'auteur maintenant toujours son attention en éveil, en se montrant prête à mettre à profit la moindre allusion, le détail le plus insignifiant en apparence pour faire se déployer tout un pan de la pensée et de l'art de Sénèque<sup>15</sup>.

---

(spéc. *Herc. fur.*, 353 [intéressante conjecture de Grotius : *et inuidiam*] ; *Tro.*, 587 [voir aussi la note précédente] ; 633 [substitutions possibles de l'adverbe *sero*] ; *Phaed.*, 521 [sur le problème que pose *uersantem*, voir A. HUDSON-WILLIAMS, *CQ* 39, 1989, p. 190] ; 1118 ; *Æd.*, 702 ; 804 ; *Ag.*, 146 ; 202). – Quant au fond, l'ouvrage de M. T. MORGAN, *Popular Morality in the Early Roman Empire*, Cambridge 2007, aurait aussi pu être utile, en permettant de mieux cerner le fonds populaire dans lequel Sénèque avait pu puiser certaines maximes.

15. Pour sacrifier à la loi du compte rendu, signalons quelques imperfections formelles : p. 25, lire « inclura » ; p. 33 : « montrent » ; p. 56 : on parle plutôt de *lettres* que de *discours* au sujet des conseils politiques que Salluste prodigua à César ; p. 73, « se repent » ; p. 75 : « 799b » ; p. 86 : « suscité un débat » ; p. 95 : nous ne comprenons pas la référence à Ménandre (s'agit-il d'Euripide ?) ; p. 110 : emploi impropre de l'adjectif « éponyme » (il faudrait ici « du même nom », ou « homonyme ») ; p. 185 : « sont confirmées » ; p. 246 : il est difficile de parler d'un parfait passif au sujet d'un déponent (*defuncta est*) ; p. 280 : « introduit » (et non « initie ») ; p. 358 : d'où est extrait l'article de D'Hippolito ? ; p. 372 : « Augustan ».